

## ■ Organisateur

Société Française d'Ophtalmologie  
17 Villa d'Alésia, F-75014 Paris  
Tél. : 33 (1) 44 12 60 50 – Fax : 33 (1) 44 12 23 00  
E-mail : [sfo@sfo.asso.fr](mailto:sfo@sfo.asso.fr) – Site Internet : <http://www.sfo.asso.fr>

## ■ Accueil

Le 114<sup>e</sup> Congrès se tiendra du **10 au 14 mai 2007**  
au Palais des Congrès de Paris,

2, place de la Porte Maillot, 75017 Paris

• **Inscription, Secrétariat Général et Service Presse :**  
Espace Passy, côté Paris, niveau 3

## ■ Hébergement et réservations

Renseignement auprès de l'Office du Tourisme de Paris

Tél. : 08 92 68 31 12

E-mail : [info@paris-tourissoffice.com](mailto:info@paris-tourissoffice.com)

## ■ Exposition

Niveau 1 (liste des exposants et plan de l'exposition,  
pages 172 à 175).

## ■ Activité scientifique

- Présentation des communications orales et filmées,  
conférences : niveaux 2 et 3
- Zone de présentation des communications affichées :  
niveau 1
- Ateliers interactifs, enseignement chirurgical,  
ateliers EPP, Enseignements-actualités : niveaux 2 et 3
- Journée portes ouvertes d'information  
au grand public : niveau 3

## ■ Accès

**Métro** Ligne 1, station Porte Maillot

**Autobus** Lignes 43, 73, 82 et PC

**Voiture** Périphérique, sortie Porte Maillot,  
Parking Maillot avec accès direct au Palais des Congrès.

**SNCF** Fichets de réduction à demander au Secrétariat  
de la SFO **avant le 14 avril 2008**.

**Avion** 

**Référence à citer Code Identifiant 02773AF**

**Validité du 05/05/2008 au 19/05/2008**

Des réductions sont appliquées sur une très large  
gamme de tarifs dans toutes les classes de transport  
(Espace Première, Espace Affaires, Tempo) sur  
l'ensemble des vols Air France du monde. Pour obtenir  
les tarifs préférentiels consentis pour cet événement  
connectez nous sur : [www.airfrance-globalmeetings.com](http://www.airfrance-globalmeetings.com)  
ou par le lien internet de cet événement. Vous devez  
garder ce présent document de la manifestation

comme justificatif. Il peut vous être demandé de justifier l'utilisation du tarif consenti à tout moment de votre voyage. Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : [www.airfrance.com](http://www.airfrance.com)

## ■ Modalités d'inscription

Les sessions SFO du Congrès ainsi que les ateliers interactifs, les ateliers EPP, les cours d'enseignement chirurgical ainsi que les journées d'Enseignement-Actualités, sont réservés aux membres de la Société Française d'Ophtalmologie à jour de leur cotisation annuelle (sauf dérogations prévues dans le règlement et les statuts de la SFO présentés en fin de programme).

**Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2008 est de 300 € avant le 1<sup>er</sup> mars, 500 € au-delà du 1<sup>er</sup> mars (sauf pour les étrangers résidant hors de France).**

Des formulaires d'adhésion sont à la disposition des candidats, au Secrétariat de la Société Française d'Ophtalmologie et pendant la durée du Congrès au niveau 3 du Palais des Congrès.

Les membres actifs bénéficient chaque année des avantages suivants : entrée au Congrès et à l'exposition, réception du Rapport annuel et des travaux du Congrès (Revue « *Le Journal Français d'Ophtalmologie* »).

## ■ Badges

Le port du badge de membre titulaire est obligatoire. Il sera exigé au contrôle d'entrée des salles de conférences et d'enseignement.

## ■ Formation médicale continue

La fiche d'inscription aux ateliers interactifs, aux cours d'enseignement chirurgical et aux EPP peut être retournée au siège de la SFO **avant le 14 avril 2008**, date de réception à la SFO, accompagnée de votre règlement par chèque payable en France ou par carte bancaire, ou présentée à l'accueil du Congrès **dès le vendredi 9 mai 2008 de 14 h à 17 h 30**. Participation : 50 € pour les ateliers interactifs et les ateliers EPP, 60 € pour les cours d'enseignement chirurgical. Pour assister aux sessions d'Enseignement-Actualités, une inscription est obligatoire à l'accueil du congrès : gratuite pour l'enseignement niveau fondamental, 20 € pour le niveau perfectionnement.

## ■ Langues utilisées

La langue officielle du Congrès est le français mais l'anglais est autorisé pour les présentations des communications orales aux séances du Congrès.

La présentation du rapport se fera en français ou en anglais avec interprétation simultanée dans les deux langues.

# Présentation des communications orales et affichées

## ■ Présentation des communications orales

Tous les textes, documents, diapositives, vidéos, devront être rédigés ou sous-titrés en français.

La durée d'intervention sera de 7 minutes pour chaque communication orale, projections incluses.

### Présentation assistée par ordinateur

Les salles de conférences du Palais des Congrès seront équipées d'un ordinateur relié à un serveur central et d'un vidéo-projecteur afin que chaque intervenant puisse réaliser sa présentation à partir du pupitre.

## ■ Présentation des communications affichées

**NOUVEAU !** Cette année, les communications affichées ne seront plus présentées de façon traditionnelle sur support papier, mais le seront, toutes sans exception, sous forme électronique. Ces « e-posters » seront consultables sur des moniteurs dédiés, regroupés dans l'e-space.

Plus faciles à réaliser, les e-posters, avec l'autorisation des auteurs, peuvent être conservés sur le site de la SFO. Ils comporteront un espace pour les questions, commentaires, échanges, etc. Tout en restant certes un diaporama, l'e-poster doit pouvoir être lu facilement en 5 à 7 minutes ; il n'est pas sonorisé ; les illustrations doivent être privilégiées et les textes synthétiques ; l'insertion d'une courte séquence vidéo est possible.

Attention, la soumission des e-posters n'est pas différente des autres soumissions. Par contre après acceptation, les consignes d'envoi spécifique vous seront rappelées par email et resteront détaillées sur le site, de même qu'un modèle d'e-poster. La période de dépôt sur le site des e-posters s'étendra du lundi 14 février 2008 au lundi 7 avril minuit.

**Aucun e-poster apporté directement au congrès ne pourra être accepté.**

**La non-présentation d'une communication orale ou affichée ne permettra pas de proposer une communication l'année suivante.**

### Pré-enregistrement obligatoire des diaporamas des communications orales

Une salle de pré-visualisation (preview) sera mise à la disposition des intervenants **du vendredi 9 mai à 14 h au mardi 10 mai** (niveau 3 du Palais des Congrès) où les orateurs pourront vérifier, ajuster et enregistrer la présentation de leurs communications sur le serveur.

**L'enregistrement se fera au moins 2 h avant la présentation et si possible la veille.**

### Supports à utiliser et conseils aux auteurs

Les fichiers informatiques seront fournis sur disquettes, cartouches ZIP pour PC, CD-ROM, clé mémoire USB ou à partir de son ordinateur portable.

### Contraintes techniques

- **Seules les projections de type Power Point pour PC ou MAC seront acceptées au format Power Point** postérieur à la version 95 (ne pas utiliser de support UNIX, Linux ou autres),
- Vérifier que le format des diapositives est adapté à la projection en salle (diapositives dimensionnées pour « affichage à l'écran »),
- Enregistrer les polices de caractères utilisées par le document,
- Les images devront être au format jpg, gif, tif, bmp (format **pict** : interdit),
- Si la présentation fait appel à un fichier vidéo numérique (fichiers mpg, mpeg, avi ou mov), veillez à l'enregistrer dans le même répertoire que votre fichier Power Point et à adapter le lien le cas échéant.

Les nouveaux formats de compression **DIVX** ne sont pas encore acceptés.

### Le devenir des fichiers

Les documents fournis en salle de preview sont rendus aux auteurs immédiatement.

Le fichier des présentations est créé uniquement sur le serveur, sans aucune copie en dehors des sauvegardes techniques. À la fin du congrès, tous les fichiers seront détruits.

Pour les sessions qui seront diffusées sur le site Internet de la SFO, un accord écrit sera demandé.

## ■ Publications

Le texte intégral des communications destiné à la publication dans le *Journal Français d'Ophtalmologie*, pourra être remis en double exemplaire papier avec disquette ou CD Rom au Secrétariat de Rédaction à l'accueil **avant la fin du Congrès et au plus tard le 20 juin 2008** au siège de la SFO.

## ■ Communications filmées

Les films sonorisés en français sur mini DV ou CDrom, d'une durée maximale de **10 minutes**, seront envoyés en double exemplaire au Siège de la SFO. Un exemplaire sera retourné à l'auteur après le Congrès, le deuxième restant la propriété de la SFO. L'auteur donnera son accord pour la mise en ligne de son film sur le site de la sfo [www.sfo.asso.fr](http://www.sfo.asso.fr)

*Pour la première fois, le congrès de la SFO pourra délivrer cette année des crédits FMC aux ophtalmologistes américains membres de l'American Academy of Ophthalmology (AAO).  
La FMC est appelée aux USA « Continuing Medical Education » (« CME »).  
Pour ceux qui comprennent l'anglais, voici l'annonce qui sera diffusée  
sur le site de la SFO et de l'AAO :*

**Information FMC pour les membres  
de l'Académie Américaine d'Ophtalmologie  
participant au 114<sup>e</sup> congrès de la SFO**

10-14 mai 2008 – Paris

**CME Credit information  
for American Academy of Ophthalmology members  
participating in the Société Française d'Ophtalmologie (SFO)  
114th Congress**

May 10-14, 2008 in Paris, France

**T**he French Society of Ophthalmology (Société Française d'Ophtalmologie – SFO) meeting (May, 10-14, 2008) will qualify for AAO CME credit as part of the AAO's Contract Learning. Come to Paris in May and learn from the thought leaders ie. on both sides of the Atlantic: Preventing post-Cataract Endophthalmitis (Terrence O'BRIEN – Miami) vs ESCRS study results (Isabelle COCHEREAU – Angers); Accommodative IOL's and Hot US Lasik / Refractive / Intralase (Steven SLADE – Texas) vs Phakic IOLs, hope and disappointment (Joseph COLIN – Bordeaux); Anti-VEGF treatments, What's hot in Retina in the US? (P. WILKINSON) vs Indocyanin angiography in diagnosis and follow up of AMD (Gisèle SOUBRANE – Créteil); latest Glaucoma interventions in US, Trabecutome Laser, implants, etc (Mildred OLIVIER – Chicago) vs deep sclerectomy or trabeculectomy, still a debate? (Alain BRON – Dijon). Other topics of the congress are vascular disorders of the eye, intra-ocular refractive surgery, difficult glaucomas, exophthalmos and enophthalmos, new drugs in retinal diseases, the swollen optic disc, iatrogenic medical and surgical disorders, inflammatory disorders of the anterior segment of the eye, prescription strategy and diagnostic imaging.

Three guest lectures are anticipated, two of them by American opinion leaders in ophthalmology: Perry Binder, MD, from San Diego, who will talk on femto lasers and Elias Traboulsi from Cleveland, on the congenital cranial dysinnervational disorders – clinical and genetic aspects.

A majority of the sessions will be translated in English. The American Academy of Ophthalmology has agreed to provide a means for Academy members to earn CME credit for their educational efforts, utilizing a long-standing Academy program, the Contract Learning Project. It is essential that requests for Contract Learning Projects be received in advance of the Congress, no later than April 1, 2008. Academy members planning to attend the 114th Congress of the SFO should read the details regarding the Contract Learning Project (link underlined text to pdf) and contact the Clinical Education Division of the Academy to apply for CME by e-mail ([bsolomon@aao.org](mailto:bsolomon@aao.org)), fax +1-415-561-8557 or phone +1-415-561-8507.

We look forward to your participation with the wonderful opportunity to strengthen and enhance Franco-American Ophthalmic relationships!

Joseph COLIN, MD, SFO President  
Gisèle SOUBRANE, MD, SFO General Secretary  
Béatrice COCHENER, MD, SFO Associate General Secretary

## Règlement d'attribution des bourses de la SFO

### ■ Conditions de participation à la bourse de la recherche

Une bourse de recherche de **15 250 €** sera attribuée au cours du Congrès 2008 par la SFO à un jeune chercheur pour mener à bien ses recherches au cours de l'année qui suit.

#### Les conditions pour concourir sont les suivantes :

1. être Membre de la SFO au moment de l'attribution de la Bourse,
2. être âgé de moins de 35 ans révolus au moment de l'attribution de la Bourse,
3. avoir remis au secrétariat de la SFO au plus tard fin février un résumé d'une page maximum du projet de recherche,
4. s'engager à présenter en 10 minutes le projet devant le jury d'attribution de la Bourse au cours du congrès,
5. s'engager à présenter les résultats de la recherche au plus tard pendant le Congrès de la SFO de l'année suivante,
6. s'engager à fournir pour le *Journal Français d'Ophtalmologie* un article exposant les résultats de l'étude,
7. s'engager sur l'honneur à ne pas avoir reçu ou ne pas recevoir d'autres Bourses pour le même travail de recherche.

La décision d'attribution sera prise par un jury de 9 Membres au cours d'une séance spéciale de présentation des projets organisée au cours des premiers jours du Congrès. La remise de la Bourse se fera lors de l'Assemblée Générale de la SFO le mardi matin dans le Grand Auditorium du Palais des Congrès.

Le versement de la Bourse se fera en 2 temps :

- 5 000 € à l'attribution de la Bourse,
- 10 250 € à la fin des travaux.

Le jury sera constitué de 5 Membres du Conseil d'Administration et de 4 Ophtalmologistes choisis parmi les Membres de la SFO pour leurs compétences scientifiques. Le jury pourra s'adjoindre des experts non Membres de la SFO, français ou étrangers, pour faciliter l'appréciation des projets de recherche.

En cas d'égalité stricte entre 2 candidats que le jury estimerait ne pas pouvoir départager, la Bourse pourra être divisée en deux Bourses de 7 625 €.

### ■ Conditions de participation à une bourse de la francophonie

- La Bourse est destinée à un jeune Ophtalmologiste formé ou en cours de formation âgé de moins de 35 ans et ne résidant pas en Europe. Les dossiers de candidature doivent être adressés avant fin janvier. Ils sont étudiés au Conseil d'Administration au cours duquel deux lauréats sont choisis.
- Le montant de la Bourse est fixé à **5 000 €**. Elle est remise sous forme d'un chèque lors de l'Assemblée Générale qui précède la présentation du Rapport, le mardi matin. Les lauréats assureront leurs frais de voyage et de séjour. Leur cotisation annuelle à la SFO leur sera offerte exceptionnellement.
- Le candidat s'engage :
  - à transmettre son travail au secrétariat de la SFO par e.mail [sfo@sfo.asso.fr](mailto:sfo@sfo.asso.fr) **avant le 1<sup>er</sup> décembre** de l'année du congrès en utilisant le formulaire de soumission des résumés téléchargeable sur le site internet de la SFO : [www.sfo.asso.fr](http://www.sfo.asso.fr), rubrique Bourse de la Francophonie, de façon à pouvoir le publier dans le programme du congrès et le présenter comme une communication orale. La communication ne peut pas faire l'objet d'une autre présentation orale ou affichée sur le même thème ;
  - à joindre à son dossier un curriculum vitae et l'avis de son responsable d'enseignement.
- La présence des boursiers est obligatoire pour la remise du prix pendant l'Assemblée Générale le mardi matin dans le Grand Auditorium du Palais des Congrès de Paris.